



ANNEE SCOLAIRE : 2026 - 2027

TROUSSEAU DE FOURNITURES SCOLAIRE : PRIMAIRE

N°	FOURNITURE SCOLAIRES	SECTION PRIMAIRE					
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
1.	Cahier de dessin	2	2	1	1	1	1
2.	Cahier de calligraphie	2	2	2	2	1	1
3.	Cahier ligné 96 pages	-	-	4	4	4	4
4.	Cahier quadrillé 96 pages	-	-	4	4	4	4
5.	Cahier ligné 48 pages	-	-	3	3	4	4
6.	Cahier quadrillé 48 pages	3	3	3	3	4	4
7.	Cahier ligné 200 pages	1	1	2	2	2	2
8.	Cahier quadrillé 200 pages	1	1	2	2	4	4
9.	Cahier ligné 24 pages	-	-	2	2	2	2
10.	Cahier quadrillé 24 pages	-	-	2	2	2	2
11.	Cahier de coupe ligné	-	-	1	1	1	1
12.	Cahier de coupe quadrillé	-	-	1	1	1	1
13.	Crayon	4	4	2	2	2	2
14.	Gomme	2	2	2	2	2	2
15.	Savon liquide	1	1	1	1	1	1
16.	Rame papier duplicateur	1	1	1	1	1	1
17.	Boîte mathématique	-	-	1	1	1	1
18.	Farde étui	1	1	5	5	5	5
19.	Boîte plasticienne	1	1	-	-	-	-
20.	Papier bristol A1 (1m)	1	1	1	1	1	1
21.	Papier glacé	1	1	1	1	1	1
22.	Livre de Français : à nous le Français	-	-	1	1	1	1
23.	Livre de Français : à la fontaine	-	-	1	1	1	1
24.	Livre de mathématique : à nous les maths	-	-	1	1	1	1
25.	Papier Hygiénique (PH)	2	2	2	2	2	2

■ CONSIGNES À RESPECTER – RENTRÉE SCOLAIRE

Chers Parents, chers Elèves, dans le souci de maintenir un cadre scolaire harmonieux, discipliné et conforme aux valeurs de notre établissement, nous vous prions de prendre connaissance des consignes suivantes et de veiller à leur stricte application.

- Concernant l'apparence et l'hygiène, les garçons doivent avoir les cheveux coupés très courts (style rasé), tandis que les filles sont tenues d'adopter une coiffure en tresses de type « tête de poupée ». L'usage de postiches, mèches, perruques ou tout autre ornement capillaire est formellement interdit. L'uniforme scolaire est obligatoire chaque jour et doit être propre, repassé et conforme : jupe plissée ou culotte bleu foncé (descendant bien en dessous des genoux), accompagné d'une chemise blanche à manches longues, à enfiler, avec écusson cousu sur la poche.
- Les chaussures doivent également respecter les normes : pour les filles, seules les chaussures noires fermées de type « perpe tte » sont autorisées ; pour les garçons, des chaussures noires en cuir sont exigées. Claquettes, babouches, baskets (ketchs) et bottes sont interdits pour tous. En ce qui concerne les bijoux, seules de petites vis (clous) sont tolérées pour les oreilles percées des filles, les boucles d'oreilles étant strictement interdites.
- Il est également recommandé de porter une ceinture noire. Les chaussettes blanches longues sont obligatoires, et les ongles doivent être courts, propres et sans vernis. En période de froid, les élèves peuvent porter un pull bleu foncé conforme au modèle de l'établissement.
- Enfin, avant la rentrée, les familles sont priées de déposer à l'école une rame de papier duplicateur, du savon liquide, des papiers hygiéniques (PH) ainsi que des fardes étui (chemises de rangement).

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration afin d'assurer le bon déroulement de l'année scolaire.

LA DIRECTION